



## AMAP DU SUD BASSIN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Lundi 3 février 2020

Maison des associations  
1 route des Bénévoles  
33470 Gujan Mestras

Présent·e·s : 47  
Représenté·e·s : 8

### **RAPPORT MORAL**

L'AMAP du Sud Bassin a opté pour une gestion collégiale ; c'est Françoise Coineau qui ouvre la séance à 19 h en tant que porte-parole du CA.

Elle remercie les adhérent·e·s présent·e·s, les producteurs présent·e·s (Sylvain, Aurélie, Jérôme et Harm) ainsi que ceux non présents, et aussi Jean-Marie Froidefond et Thierry Beaugendre qui mettent gracieusement leur cabane à la disposition de l'AMAP.

Elle annonce que le CA a voulu cette année une AG courte et privilégiant les échanges, les comptes rendus des référent·e·s ont donc été envoyés par écrit et toute personne ayant des questions ou remarques peut s'exprimer lors de cette assemblée.

Françoise rappelle que l'AMAP a fait le choix de ne proposer que des produits bio ou en conversion et que cette année a été compliquée au niveau de l'offre de légumes. Malgré tout, l'AMAP est encore là et les amapien·ne·s ... content·e·s ?

Après une présentation des référent·e·s et des remerciements pour leur travail régulier tout au long de l'année, elle précise que les référent·e·s ne sont pas tenus d'assurer les distributions. Une modification de l'organisation des distributions est en réflexion pour impliquer tous les amapien·ne·s à la distribution (que les personnes intéressées pour aider ponctuellement n'hésitent pas à se faire connaître).

De plus, l'AMAP recherche de façon urgente, une ou plusieurs personnes pour être référent·e·s 'viande' pour la viande de Donna.

En 2020, Laurence Duclos sera la référente pour les noix et huiles de noix.

Françoise indique aussi que l'AMAP est toujours présente pour accompagner et aider les jeunes producteurs. Marylène Derrien, jeune maraîchère en cours d'installation au Barp, est d'ailleurs présente.

## RAPPORT DES REFERENT·E·S 2019

L'AMAP tient à remercier l'ensemble de ses producteurs·trices et des amapiens·nes qui ont consacré du temps pour l'organisation et le suivi des commandes, ainsi que ceux qui sont allés chercher les commandes au point de rendez-vous avec les producteurs.

### Livraisons sous contrat

#### Légumes sous contrat

Producteur :  
**Coccinelle paysanne**  
**Sylvain Marques**  
33610 Cestas

Référentes :  
Sandrine Depresle  
Sylvie Laporte  
Renfort : Sandrine Bordessoules

L'année a été qualifiée par Sylvain de compliquée et stressante pour lui, ce qui a eu des répercussions sur les légumes proposés à l'AMAP.

La distribution s'est échelonnée de mi-mars à fin octobre avec quelques absences, des livraisons annulées car trop peu importantes et non rentables et, du côté des référents, par des relances aux Amapiens pour vendre les quantités annoncées ainsi qu'auprès de Sylvain pour défendre les intérêts des Amapiens.

Les légumes d'été ont permis la vente de 3 à 11 paniers vendus par livraison, parfois avec du surplus en vrac sans mise en place de contrats spécifiques, les délais étant trop courts. La production a permis des livraisons hebdomadaires alternées sur Gujan-Mestras et La Teste de Buch.

Une visite sur l'exploitation a eu lieu le 30 septembre. Une participation aux travaux a été apportée le 30 mars et une aide financière pour cette année de 600 €.

Depuis le mois d'octobre 2019, Sylvain travaille sous contrat agricole, s'occupe de son déménagement sur le terrain à viabiliser de son exploitation. Si l'AMAP est d'accord, il projette de reprendre les livraisons de juillet 2020 jusqu'à la fin des légumes d'été comme cette année. La 4<sup>ème</sup> serre de production sera construite d'ici là et les bâches de ses serres endommagées par la dernière tempête, réparées ou changées.

Depuis l'été dernier, l'AMAP recherche des maraîchers pour compléter la production de Sylvain.

## **EURL Harvey– Donna**

Les Argilas 33650 Saucats

Donna propose régulièrement des légumes, les amapien-nes étant prévenus-ues des légumes disponibles par courrier électronique.

Donna porte parfois de la viande de porc et des poulets.

*La labellisation de la viande de porc est annoncée en début d'année 2020. Il convient d'établir un contrat Viande et de trouver des référents.*

## **Le jardin gourmand - Aurélie et Alex**

33470 Gujan-Mestras

Le jardin Gourmand a proposé des contrats vrac pour la période février-septembre sans pré-commande. Aurélie et Alex ne souhaitent pas s'engager dans la livraison régulière de paniers.

Ont été proposés des plants d'herbes aromatiques bio, légumes divers et variés et herbes aromatiques et quelques fruits (pêches de vigne) de février à fin septembre et en fin d'année, des conserves labellisées confectionnées avec les surplus de l'été (soupes de légumes et caviar de courgettes).

Visite commentée de l'exploitation et apéritif participatif ont eu lieu le 24 avril et un appel à main d'œuvre a été lancé pour deux désherbages.

## **Oeufs sous contrat**

Producteur :  
**Jérôme Subervie**  
Peyon 33650 SAUCATS

Référentes :  
Violette Sauvanier

L'année 2019 a débuté le 1<sup>er</sup> avril et se terminera le 13 avril 2020.

32 amapiens ont un contrat ce qui représente 468 œufs distribués.

On note une baisse de contrats : 468 œufs soit 39 douzaines pour 540 en 2019 soit 45 douzaines.

Le manque de proposition de légumes peut être une des raisons de cette baisse.

*Un co-référent est demandé.*

## **Livraisons avec pré-commande**

### **Asperges**

Producteur :  
**Philippe Salvador**  
40170 Mezos

Référentes :  
Jean Roland Barthélemy

Philippe Salvador a proposé trois livraisons d'asperges vertes biologiques le 8 avril (31 bottes), une semaine plus tard (27) et le 13 mai 2019 (16), à des prix très inférieurs à ceux du marché (8 € la botte). Le transport a été effectué une fois par P. Salvador, puis partagé en parcours. La dernière

livraison a eu trop peu de commandes, à la fois en raison de la concurrence d'autres maraîchers et parce que les prix du marché baissaient : les adhérents réagissent le plus souvent comme s'ils faisaient leur marché et non par solidarité avec le producteur malgré son ancienneté et le contrat moral passé avec lui.

## Farine & Pains

Producteur :  
**Elodie Aubert**  
33590 Saint Vivien de Médoc

Référentes :  
Corinne Sapin  
Sandrine Chaignon

Boulangère paysanne, Elodie Aubert nous fournit en farines de meule, pains au levain et autres douceurs issus de la production de ses terres.

Depuis plus de 10 ans, elle cultive en bio des terres d'alluvions en bord d'estuaire sur la commune de Saint Vivien de Médoc. Les ateliers de transformation sont hébergés à Gaillan en Médoc à deux pas de Lesparre, elle y a notamment construit pierre à pierre, le four à bois dont elle rêvait depuis ses débuts !

Nos commandes sont groupées avec les AMAP du secteur géographique (Salles, Belin, Mios,...). Un minimum de commande de 250 € de farine est demandé pour une livraison sur site.

Deux livraisons ont été effectuées (port de La Teste) en 2019 :  
30 avril pour un montant de 609 €  
26 novembre pour un montant de 520 €.

## Fruits d'été

Référentes :  
Catherine Bourgougnon

En 2019, plusieurs commandes de fruits de saison ont été organisées.

Juillet - Début de mois, les **abricots** bio (certification AB) de **Philippe Devalle** - 47320 Clairac. Une livraison de 31 plateaux de 5 kg (à 25 € le plateau) a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet. Les amapien-ne-s ont aussi pu commander des jus de fruits préparés à partir des fruits du verger.

Juillet - Fin de mois, les **reines-claude dorées** bio (certification Demeter) de **Loïc Lagnès** - 47380 Pinel Hauterive. 22 plateaux de 5 kg (17,50 € le plateau) ont été livrés et 14 sachets de pruneaux. Pas de possibilité de commander des prunes d'ente qui ont servies exclusivement à faire des pruneaux. (17 amapien-ne-sont passé commande).

Août : mi-août une première commande de **raisin** bio (certification AB), **l'Isa de Baptiste Lahet** - 40350 Pouillon . 9 plateaux de 5 kg ont été commandés.

Septembre : le 6, une livraison de **chasselas** bio (certification AB) de **Baptiste Lahet** - 40350 Pouillon. 23 plateaux de 5 kg commandés.

Septembre : le 20, une livraison **d'exalta** bio (certification AB) de **Baptiste Lahet** - 40350 Pouillon. Livraison de 27 plateaux.

Plusieurs commandes n'ont pu avoir lieu.

Pas de commande de **cerises** auprès de **Marc Jassogne** - 47190 Aiguillon , sa femme ayant eu un grave accident de la route en début d'année, il n'a pas pu nous prévoir dans les livraisons. L'AMAP a participé à la cagnotte de soutien.

Pas de commande de **kakis** en automne, M. Lagnès n'ayant pas répondu à notre appel.

## Huiles essentielles

Producteur :  
**L'HESENTIELLE**  
**Elise Portes**  
33980 Audenge

Référentes :  
Sandrine Bordessoules

Docteur en chimie, diplômée de l'Université de Bordeaux I, le Docteur Elise PORTES a créé L'HEssentielle, entreprise de production d'huiles essentielles au printemps 2013.

Elle a soigneusement sélectionné son catalogue selon 2 principes majeurs :

- avoir un minimum d'HE (toutes chémotypées) pour couvrir un maximum de symptômes
- distiller les plantes de chez nous ou pas trop loin par respect de l'environnement (et pour ainsi minimiser le transport de marchandises en trouvant des équivalents).

L'HEssentielle est une marque certifiée AB (Qualisud) et Nature & Progrès.

Une partie de sa production est issue de ses propres cultures (certifiées également) localisées dans le nord des Landes.

Deux livraisons ont eu lieu cette année : en avril pour 174 € et en septembre pour 115 €.

## Huiles de tournesol et de colza bios

Producteur :  
**Didier Brocas**  
40300 SAINT-LON-LES MINES

Référentes :  
Sylvie Ducasse  
Chantal Pivert

Cette année, grâce à la diversification engagée sur sa ferme, Didier Brocas nous a proposé des huiles de tournesol et de colza en 75 cl et 5 litres. Quinze contrats ont été distribués pour :

- Huile de Tournesol : 19,5 l
- Huile de colza : 32 l

## Kiwis bios

Producteur :  
**Didier Brocas**  
40300 SAINT-LON-LES MINES

Référentes :  
Sylvie Ducasse  
Chantal Pivert

La distribution a eu lieu le lundi 3 décembre 2019

- En 2019 : une baisse de production des kiwis, un niveau de commandes identique.

La production 2019 a à nouveau diminué (18 tonnes) en raison des dégâts causés sur le verger par la bactérie PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae*). Le prix à 3 € le kg, et la qualité satisfaisante des kiwis (calibre, sucre, fraîcheur) sont restés identiques à l'année précédente. Cette année, deux conditionnements en 5 kg (15 €) et 10kg (30 €).

- 23 contrats ont livrés pour 200 kg de kiwis et un montant de 600 €.

Pour mémoire, l'évolution des distributions de kiwis est la suivante :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Poids (kg)	218	159	312	240	364	186	<b>200</b>
Montant €	545	397,5	780	600	910	558	<b>600</b>

## Lessives et savons

Producteur :  
**100 % gironde**, Mathias,  
33610 Cestas

Référentes :  
Sandrine Bordessoules  
Catherine Bourgougnon

Mathias, 100 % gironde, est installé à Cestas. Il produit de la lessive à partir des cendres récupérées auprès de particuliers, mais aussi de la lessive au savon, ainsi que des nettoyeurs ménagers, des savons pour le corps et quelques cosmétiques.

Son mode de production est artisanale, peu d'ingrédients, beaucoup d'huile de coude et du temps. Son site : <http://100pour100gironde.fr/> est très détaillé.

6 distributions ont eu lieu cette année.

23 amapiens-nes ont passé commande pour une somme approximative de 1 500 €.

Pour l'année 2020, 6 distributions sont prévues (1 tous les 2 mois, sauf en Juillet et août où aucune livraison n'est assurée).

## Miel

Producteur :  
**Chantal Mandy**  
33720 Landiras

Référentes :  
Valérie Lemaître  
Catherine Bourgougnon

En ce qui concerne 2019, Sylvie Beaugendre, qui nous proposait son miel ces dernières années, n'a pas eu de production suffisante pour pouvoir fournir l'amap.

L'amap a été mise en contact avec une apicultrice de Landiras, Chantal Mandy, qui a pu livrer l'amap le 9 décembre. Mme Chantal respecte le cahier des charges bio, mais n'a pas le label. Elle a pris contact avec Nature et Progrès pour demander la mention.

Plusieurs variétés étaient proposées: châtaignier, bruyère callune, bourdaine, bruyère érica, acacia, ainsi que du pollen frais. Il y a eu 22 pots de pré-commandés.

Amapiens·nes et apicultrice semblaient satisfait·e·s de ce premier contact.

## POMMES

Producteur :  
**Vergers de Goutte d'or**  
**Harm Van Der Horst**  
47100 Saint Léon

Référentes :  
Nicole Lamballais,  
Josiane Lannes

Année presque "blanche" puisque Harm a perdu sa récolte et nous a annoncé en mai 2018 qu'il n'y aurait pas de saison 2018/2019.

Il a toutefois assuré en janvier 2019, une livraison de produits dérivés et a porté :

139 jus de pommes

33 vinaigres

52 purées.

En mars 2019, les amapien-ne-s ont bien voulu répondre à une pré-commande qui a été livrée en septembre 2019, permettant ainsi à notre producteur une avance de trésorerie bienvenue :

55 colis de mélange

107 jus

20 vinaigres

29 purées

Enfin en octobre la saison 2019/2020 a commencé dans de bonnes conditions.

Voici le détail des livraisons .

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Colis 6 kg	33	62	38
jus	18	54	35
vinaigre	3	7	2
purée	10	25	13
MONTANT	584.00 €	1,180.00 €	716.00 €

## Commandes diverses

### Commandes d'amandes, pruneaux, pulpes de pruneaux et jus de pruneaux

Producteur :  
**Marc-Henri Favre**  
47260 Castelmoron sur Lot

Référentes :  
Catherine Bourgougnon

En conversion pour le moment, il aura la certification bio en 2022.

La pré-commande de décembre s'est montée à 26 kg d'amandes en coques, 2,5 kg d'amandes décortiquées (nature et grillées), 11 sachets de pruneaux de 500 g et 6 jus de pruneaux.

Le lundi 9 décembre, jour de la livraison, les amapien-ne-s qui n'avaient pas passé commande ont aussi pu acheter les produits de M. Favre.

### **Commandes de noix et huiles de noix**

Producteur :  
**Pierre Bousseau**  
16190 Salles-Lavalette

Référentes :  
Catherine Bourgougnon

Certification AB

Pour cette première commande, 65 kg de noix et 16 bouteilles de 50 cl ont été commandées par 17 amapien-ne-s .

*| Pour les prochaines commandes de noix, Laurence Duclos s'est proposée comme référente.*

**Vote du rapport d'activité et moral** : rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés



## RAPPORT FINANCIER

Violette présente le rapport financier : elle mentionne une baisse significative des adhésions, 85 pour 2019 contre 104 pour l'année 2018 (soit 19 adhérents en moins).

RECETTES		MONTANTS	DEPENSES		MONTANTS
AVOIR		2057,63	AIDES AUX PRODUCTEURS		1 641,80 €
COTISATIONS		790,00 €	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		30,00 €
Statutaires		780,00 €	AUTRES FOURNITURES		24,00 €
Volontaires		10,00 €	ASSURANCES		87,39 €
produits antérieurs		40,00 €	DEPLACEMENTS		0,00 €
Remboursement Prêt		441,80 €	Fonctionnement		0,00 €
Produits constatés d'avance		10,00 €	Transport des fruits		0,00 €
			FRAIS POSTAUX		0,00 €
			FRAIS BANCAIRES		0,00 €
			FRAIS DE RECEPTION		41,48 €
			COTISATIONS DIVERSES		161,00 €
			Produits perçus d'avance		10,00 €
			DEPENSES		1 995,67 €
<b>RECETTES</b>		<b>1 281,80 €</b>	<b>Bilan 2019</b>		<b>-713,87 €</b>
			<b>Avoir au 31/12/2019</b>		<b>2057,63</b>
			<b>Résultat 2019</b>		<b>1 343,76 €</b>
			<b>produit constaté d'avance</b>		<b>10,00 €</b>
			<b>AVOIR BANQUE AU 31/12/2019</b>		<b>1 353,76 €</b>

**Vote du rapport financier** : rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés

Jean-Roland Barthélémy rappelle que toute personne adhérente de l'amap peut se joindre au réunion de travail de l'amap (CA ou autre).

La discussion reprend sur le mode de distribution qui devrait engager un peu tous les amapien·ne·s mais la configuration de la cabane ne permet pas pour le moment de faire autrement. Le conseil d'administration est conscient du problème et essaiera de trouver une solution.

Marylène Derrien mentionne l'outil cagette.net qui est utilisé par d'autres amaps et qui permettrait de gagner du temps et de simplifier les commandes. Le CA s'engage là aussi à réfléchir à ce système.

## **ORIENTATIONS 2020**

L'AMAP va tenter d'augmenter l'offre de paniers de légumes qui est pour le moment insuffisante. Pour cela, l'AMAP continue à rechercher des producteurs (mais ils sont très rares sur le bassin). Dans l'intervalle, Donna et le Jardin Gourmand continueront à proposer du vrac. Sylvain devrait à nouveau proposer du vrac ou des paniers en début d'été.

## **VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION 2020**

Pas de vote car le CA a décidé de ne pas modifier le montant de l'adhésion qui reste à 10€.

## **ELECTION DU TIERS SORTANT DU C.A.**

Il est proposé pour cette année 2020, de maintenir pour une année supplémentaire le tiers sortant. Nous rappelons que notre fonctionnement est collégial et que tout·e amapien·ne est le bienvenu·e pour participer à tout moment à toute décision.

Le Conseil d'administration est composé de :

AG bilan 2016 - Elus pour les années 2017 à 2019 prolongée à 2020 : Vital Baude, Catherine Bourgougnon, (démission de Valérie Lemaître)

AG bilan 2017 : Elus pour les années 2018 à 2020 : Angélika Hermann, Violette Sauvanier

AG bilan 2018 : Elus pour les années 2019 à 2021 : Françoise Coineau, Sandrine Depresle, Sylvie Laporte

La séance est levée à 19h30 et la soirée se termine par une auberge espagnole, accompagnée de la Sangria de Violette et du jus de pomme de Harm.